FRC 9371
Case FRC 17016

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

PAR DAVID,

AU NOM DU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE,

En mémoire des victoires des Armées françaises, et notamment à l'occasion de la prise de Toulon.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

JE ne viens point reproduire ici les détails si intéressans que vous a donnés hier votre comité de salut public sur la victoire de Toulon : elle a rempli d'ivresse tous les

THE NEWBERRY LIBRARY

cœurs républicains. Cet événement est si grand, il aura tant d'influence sur le sort de la guerre, que nous l'avons considéré comme le préfage de toutes les victoires; il réveille sur-tout en nous le souvenir de nos succès passés; il attire nos regards sur toutes les armées de la République, il n'en est aucune qui ne se soit couverte de gloire. Il est temps de célébrer nos triomphes; il ne suffit pas de chanter les exploits des braves défenseurs de la liberté, la Nation doit les consacrer par des récompenses. Quelle que soit la carrière qui nous reste à parcourir, que la distribution de ces récompenses commence aujourd'hui, & que la justice nationale apprenne à l'Europe entière, que la PATRIE n'est pas un vain nom, ni la RECONNOISSANCE une promesse impuissante & stérile.

PROJET DE DÉCRET.

ARTICLE PREMIER.

La repriſe de Toulon & les autres victoires remportées par les armées de la République dans le cours de cette campagne, ſeront célébrées par une fête nationale.

II.

Cette fête aura lieu dans toute l'étendue de la République, le premier Décadi qui ſuivra la publication du préſent Décret dans chaque Commune.

III.

Les ſoldats qui ont verſé leur ſang pour la République, auront une place diſtinguée dans cette fête.

IV.

La Convention nationale invite les Corps adminiſtratifs & Officiers municipaux à honorer les noces des filles qui choiſiront pour époux les défenſeurs de la République bleſſés dans les combats.

A ſept heures préciſes du matin une ſalve générale du parc d'artillerie, placée à l'extrémité occidentale de l'île de Paris, donnera le ſignal du commencement de la Fête.

Les députations armées des quarante-huit Sections, invitées à se trouver prêtes pour cet instant, partiront simultanément pour se réunir dans le jardin du Palais national. Là, elles se disposeront selon l'ordre ci-après indiqué. Chaque Section fournira cent hommes armés.

Les quarante-huit Sections conduiront au jardin national les blessés qu'elles renferment dans leur sein; elles les placeront avec respect dans quatorze chars préparés à cet effet. Ces chars sont consacrés aux quatorze armées de la République.

Ordre de la Marche.

Elle s'ouvrira par un détachement de cavalerie précédé de ses trompettes, & suivi de tous les sapeurs.

Quarante-huit canons sur deux files, traînés & environnés par des détachemens de canonniers de chaque Section.

Groupe de tambours.

Groupe de citoyens composé des Sociétés populaires, des Comités révolutionnaires, des Tribunaux, de la Commune & du Département de Paris, des Communes environnantes, & du Conseil exécutif provisoire, avec leurs Bannières respectives.

Tambours.

Vainqueurs de la Bastille.

Quatorze chars. Ces chars sont consacrés aux quatorze armées de la République; ils seront séparés par les détachemens armés des quarante-huit Sections de Paris, trois détachemens de Section pour chaque char, formant bataillon carré, & drapeaux en tête : ces détachemens chanteront des hymnes à la Victoire.

De jeunes filles vêtues de blanc, ornées des ceintures tricolores, environneront chacun des chars; elles porteront à la main une branche de laurier, symbole de la victoire.

Ordre des Chars.

Premier Char, Armée du Haut-Rhin.
Deuxième, Armée du Bas-Rhin.
Troiſième, Armée de la Moſelle,
Quatrième, Armée des Ardennes.
Cinquième, Armée du Nord.
Sixième, Armée des côtes de Cherbourg.
Septième, Armée des côtes de Breſt.
Huitième, Armée de l'Oueſt.
Neuvième, Armée des Pyrénées occidentales.
Dixième, Armée des Pyrénées orientales.
Onzième, Armée de Toulon.
Douzième, Armée du Var.
Treizième, Armée des Alpes.
Quatorzième, Armée révolutionnaire.

Je reprends la Marche.

La Convention Nationale en maſſe, entourée par un ruban tricolor que tiendront les Vétérans & les Enfans de la Patrie entremêlés.

Grouppe nombreux de tambours, touté la muſique de la garde nationale.

Char de la Victoire. Ce Char portera le faiſceau national ſurmonté de la ſtatue de la Victoire. Au faiſceau ſeront attachées quatorze couronnes. Un guerrier choiſi dans chacun des Chars tiendra une guirlande de laurier entrelacée de rubans tricolors, qui partira de chaque couronne. Du ſein même du faiſceau national ſortent des bras armés pour le défendre. Ce Char eſt rempli des drapeaux enlevés à l'ennemi.

Détachement de Cavalerie avec ſes Trompettes.

Le cortége partira du jardin national. Il ſe rendra au Temple de l'humanité pour y prendre les Invalides. Le

préſident de la Convention nationale leur exprimera la reconnoiſſance du peuple. On exécutera des airs belliqueux. Arrivé au Champ de Mars, on chantera un Hymne dans le Temple de l'Immortalité ; autour du Temple ſeront rangés les quatorze Chars remplis des défenſeurs de la Liberté ; les jeunes filles, en paſſant devant les Chars, y dépoſeront les branches de laurier.

Au bruit d'une muſique guerrière & des chants de triomphe, le Conſeil général de la Commune de Paris reconduira les guerriers bleſſés dans un lieu où ils trouveront un banquet civique & fraternel.

HYMNE.

Pour la fête célébrée à Paris, Décadi 10 Nivôse, l'an second de la République une et indivisible, à l'occasion de la reprise de Toulon.

Par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, Député.

Musique de GOSSEC.

Toulon, redevenu Français,
N'étend plus ses regards sur une onde captive ;
Son roc, purifié par nos justes succès,
Menace Albion fugitive.
Les feux qu'ont allumés des ennemis pervers,
Dirigés contre eux-même, ont foudroyé leurs têtes,
Et leurs vaisseaux, tyrans des mers,
Sont poursuivis par les tempêtes.

Il sera par-tout abattu,
Le rival insolent d'un peuple magnanime ;
Le Français, aux combats, marche avec la vertu ;

Et l'Anglais marche avec le crime.
Le pouvoir éternel, qui siége au haut des cieux,
Du peuple souverain protége le génie;
Et les élémens furieux
S'arment contre la tyrannie.

Les esclaves cherchent les rois;
Toulon vomit au loin ses habitans coupables :
D'autres mortels plus purs invoqueront nos lois,
Sur ces rivages mémorables.
Abandonnant des cours l'asyle corrupteur,
D'autres traverseront la liquide campagne,
Et viendront chercher le bonheur
Au port sacré de la Montagne.

Anglais, vos serviles vaisseaux,
Teints du sang qui coula sous les remparts de Gênes,
D'une cité française osant souiller les eaux,
Venoient nous apporter des chaînes.
Les notres, à Plimouth portant l'égalité,
Consoleront la Manche à des brigands soumise,
Et le jour de la liberté
Luira sur la sombre Tamise.

En vain vous prétendez encor
Appesantir sur l'onde un trident tyrannique,
Roi, ministre, guerriers, vainqueurs avec de l'or,
Triomphans par la foi punique.
L'univers se soulève ; il remet en nos mains

Le soin de recouvrer le public héritage ;
Et les bras des nouveaux Romains
Renverseront l'autre Carthage.

Lève-toi, reprends tes lauriers ;
Ceins d'olive et de fleurs ta tête enorgueillie,
Fille de l'Océan, dont les flots nourriciers
Baignent la France et l'Italie.
Sur ton sein généreux porte nous les trésors
De l'onde Adriatique et des mers de Bysance ;
Appelle et conduis dans nos ports
Les doux tributs de l'abondance.

Peuple libre et triomphateur,
Français, votre destin fera le sort du monde :
C'est un soleil nouveau dont l'éclat bienfaiteur
Réjouit, anime et féconde.
Tout ressent, tout bénit ses regards pénétrans ;
Tout suit, en l'invoquant, cet astre tutélaire ;
Son feu qui brûle les tyrans,
Nourrit les peuples qu'il éclaire.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.